

Fiche résumée : NETTOYEUR

MÉTIERS APPARENTÉS

- Nettoyeur de surfaces – Nettoyeur polyvalent – Nettoyeur machiniste – Agent de propreté – Agent d'entretien – Agent de nettoyage – Technicien des sols ou des surfaces.

CODES

CITP88: 9132 PCS2003: 684a ROME1999: 11211 – 11213

DESCRIPTIF

- ◆ Effectue seul, ou sous la responsabilité d'un responsable de chantier, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des locaux et des surfaces d'établissements privés (administratifs, commerciaux, industriels) et d'espaces publics (gares, aéroports, métro).
- ◆ Peut être salarié de l'entreprise dans laquelle il intervient ou être salarié d'une entreprise de nettoyage (dans le cadre d'une sous-traitance), situation qui est devenue la plus fréquente.
- ◆ Le laveur de vitres fera l'objet d'une autre F.M.P.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES



Lieux de travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

• lieux d'intervention :

- bureaux
- magasins de commerce
- ateliers, zone de stockage
- locaux sanitaires (exiguïté des locaux)
- parking (déplacement sur plusieurs niveaux)
- abords d'immeuble (intempéries, sol glissant, déplacement de plain-pied)
- établissement de soins (produits biologiques d'origine médicale)
- trains, avions, autocars

• caractéristiques des locaux :

- locaux d'entretien +/- facile
- locaux encombrés (sol encombré)
- locaux exigus (accès difficile, posture contraignante)
- présence de dénivelés (déplacement sur plusieurs niveaux)
- bâtiments anciens et/ou vétustes (matériaux d'entretien difficile, fibres d'amiante)
- bâtiments dispersés (déplacements, chute)
- espaces confinés (renouvellement de l'air insuffisant, ambiance thermique chaude et inconfortable, hygrométrie élevée, accumulation de gaz et de fumées)
- intérieur de réservoir et de cuve (renouvellement de l'air insuffisant en présence de gaz, fumées, vapeurs ou liquides)

> Nuisances (préventions)

- déplacements de plain-pied ou sur plusieurs niveaux (entretenir les sols anti-dérapants)
- sol encombré (ranger), sol glissant (nettoyer régulièrement les sols, installer des sols anti-dérapants)
- chutes
- accès difficile, exigüité des locaux (installer des racks de stockage, évacuer les déchets)
- posture contraignante
- et en fonction des sites d'intervention :
- intempéries (adapter sa tenue de travail)
- renouvellement de l'air insuffisant (adapter l'aération et la ventilation)
- ambiance thermique chaude et inconfortable, hygrométrie élevée (préserver le confort thermique, aérer et ventiler, isoler thermiquement les locaux, porter une tenue adaptée, mettre à disposition de l'eau réfrigérée)
- matériaux d'entretien difficile

- gaz, fumées, vapeurs ou liquides (utiliser un détecteur de gaz)
- produits biologiques d'origine médicale
- fibres d'amiante
- aggravation des nuisances (concevoir des locaux intégrant l'entretien, disposer d'un poste d'eau, prévoir un local technique, concevoir des voies de circulation)

> Effets sur la santé

- **lésions traumatiques** résultant de chutes, glissades, faux pas et trébuchement
- **troubles musculo squelettiques** (RG 57)
- inconfort thermique lié à la chaleur
- affections aiguës des voies respiratoires supérieures, maladies de l'appareil respiratoire
- syndrome de Raynaud
- intoxication accidentelle par des gaz
- maladies infectieuses et parasitaires



Organisation du travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- **temps partiel imposé** (employeurs multiples, augmentation du temps de trajet)
- **amplitude horaire > 12 H**
- **très tôt le matin, très tard le soir** (organisation pouvant entraîner une perturbation de la vie familiale et sociale, ainsi que des rythmes chronobiologiques, rareté des transports en commun)
- travail de **nuits**
- **chronométrage** des tâches (charge mentale liée aux délais)
- dépendance fonctionnelle ou hiérarchique (faible autonomie, objectifs divergents et logiques différentes entre salarié et employeur)
- **sous-traitance** fréquente
- **coactivité** (nuisance en rapport avec les activités d'un même lieu, avec les activités de l'entreprise utilisatrice)
- multiplicité des tâches (simultanéité des tâches)
- travail isolé (isolement psychologique, insécurité)

> Nuisances (préventions)

- **horaires** pouvant entraîner une perturbation de la vie familiale et sociale (informer l'employeur, limiter les organisations en horaires atypiques, former en chronobiologie)
- rareté des transports en commun à certaines heures
- **employeurs multiples**, augmentation du temps de trajet (veiller à la gestion des volumes de travail)
- **délais** impliquant une charge mentale (veiller à la gestion des volumes de travail)
- simultanéité des tâches (veiller à la gestion des volumes de travail, planifier le travail)
- faible autonomie (renforcer l'autonomie en formant l'opérateur à sa tâche)
- objectifs divergents et logiques différentes (former sur le rôle des divers interlocuteurs)
- isolement psychologique (favoriser le travail en réseau)
- insécurité (former à la CAT face à une personne agressive)
- nuisance en rapport avec les activités d'un même lieu, avec les activités de l'entreprise utilisatrice (établir des plans de prévention)

> Effets sur la santé

- **stress** lié aux conflits d'objectifs, troubles névrotiques liés à un sentiment de dévalorisation, syndromes comportementaux associés à des perturbations physiologiques et à des facteurs physiques, voire souffrance mentale
- **fatigue**, troubles du sommeil et de la vigilance
- **difficultés nutritionnelles** et nutrition inadaptée
- perturbation de la vie sociale
- agression par la force physique
- AVP
- conduite addictive



Tâches

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- **nettoyer les sols et les surfaces** (mouvements répétitifs du membre supérieur, posture en antéflexion, mise en suspension de particules spécifiques, points d'eau d'accès difficile)
- **nettoyer les sanitaires** (urine, matière fécale)
- **collecter les déchets** (piques septiques par instrument tranchant piquant coupant), gérer les **poubelles** (effort physique, de poussée et de traction, projection de produits chimiques et de déchets)
- **porter/déplacer, transporter des charges** (port de charges)
- **nettoyer en milieux sensibles**

> Nuisances (préventions)

- **port de charges** (proposer une formation action PRAP, utiliser des aides à la manutention, ordonnance de prévention des lombalgies, CI relative femme enceinte et pathologies rachidiennes)
- **efforts de poussée et de traction** (proposer une formation action PRAP)
- **posture en antéflexion** (adapter les hauteurs de plan de travail)
- **mouvements répétitifs du membre supérieur** (proposer une formation action PRAP)
- **points d'eau d'accès difficile** (aménager des points d'eau)
- **mise en suspension de particules spécifiques** (privilégier la raclette, préférer l'aspiration absolue, interdire le balayage à sec)
- **projection de produits chimiques et de déchets** (sensibiliser le public sur les règles d'élimination des déchets spéciaux)
- **urine, matière fécale** (utiliser du matériel adapté à l'activité, porter des EPI, veiller à l'hygiène des mains)
- **piques septiques par instruments tranchants piquants coupants** (informer sur le risque infectieux, utiliser du matériel de préhension adapté, des poubelles basculantes, imperforables, toujours regarder avant de toucher, utiliser des conteneurs à seringues, porter des gants appropriés à l'activité, informer sur centre spécialisé soins des mains, mettre à disposition une trousse d'urgence, SST)

> Effets sur la santé

- **plaie ouverte du poignet et de la main**
- **lésions traumatiques de l'épaule, du bras, de la cheville et du pied**
- **troubles musculo squelettiques, en particulier de la région dorso lombaire**
- **accélération de la fréquence cardiaque**
- **maladies infectieuses et parasitaires**



Outils et équipements

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- **aspirateur, balai, balai faubert, raclettes**
- **chariot de nettoyage**
- **engins autotractés**
- **escabeaux** (travail en hauteur)
- **monobrosse** (matériel électrique défectueux, chocs avec des machines en mouvement, cables électriques gênants)
- **appareils à haute pression ou à très haute pression** (aérosol microbien et particulaire)

> Nuisances (préventions)

- **jet sous pression** (porter des gants appropriés à l'activité, former sur l'utilisation des produits)
- **aérosol microbien et particulaire** (mettre en place une prévention adaptée à l'intensité du risque)
- **travail en hauteur** (mettre les équipements de travail en conformité)
- **matériel électrique défectueux** : conducteurs dénudés sous tension, absence de liaison à la terre, classe de protection inadaptée ou détériorée, protection mal adaptée contre les surintensités ou contre les courants de défaut (signaler toute prise détériorée à la personne habilitée, maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique, respecter le degré et la classe de protection)
- **chocs par une machine en mouvement**
- **cables électriques gênants** (mettre le fil sur l'épaule)

> Effets sur la santé

- **plaie ouverte** du poignet et de la main
- **lésion traumatique** résultant d'une chute de plain-pied, d'une glissade, faux pas ou trébuchement
- **lésion traumatique** résultant d'une chute dans un escalier

- électrisation
- pathologies infectieuses



Produits, matériaux et publics concernés

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- **produits d'entretiens industriels** (dégraissant, désinfectants, lessives détergentes, agents de blanchiment (eau de javel...), solvants et propulseur d'aérosols, solvants organiques liquides)
- **déchets ménagers, industriels et/ou biologiques**
- **produits anti-graffiti** (hydrocarbures et dérivés halogénés des hydrocarbures, phénols et dérivés, cétones quinones cétènes, acides et peracides carboxyliques, alcools et polyalcools)
- **présence de salariés dans l'entreprise** (difficulté d'accès, objectifs divergents et logiques différentes, charge mentale liée à l'humeur des clients)
- **présence du public** (non respect du travail effectué)

> Nuisances (préventions)

- lessives détergentes (aérer, ventiler)
- agents de blanchiment (eau de javel...) (protocole d'utilisation de l'eau de javel)
- désinfectants (informer sur l'allergie, aérer, ventiler, ordonnance de prévention protection cutanée, porter des EPI, maintenance des EPI)
- solvants organiques liquides (si possible substituer les plus dangereux, capter au point d'émission, aérer, ventiler, former sur l'étiquetage des produits, former sur l'utilisation des produits, respecter les règles d'hygiène, porter des EPI adaptés, prévention renforcée chez la femme en âge de procréer)
- dégraissant
- propulseur d'aérosols
- hydrocarbures et dérivés halogénés des hydrocarbures
- phénols et dérivés, cétones quinones cétènes, acides et peracides carboxyliques, alcools et polyalcools
- déchets biologiques (informer des risques biologiques, organiser la collecte et le transport de déchets, porter des EPI, veiller à l'hygiène des mains)
- AES (former à la conduite à tenir en cas d'AES, utiliser des conteneurs à seringues, effectuer les vaccinations quand elles existent)
- humeur des clients induisant une charge mentale (former à la CAT face à des personnes différentes, à des personnalités difficiles, à une personne agressive)
- objectifs divergents et logiques différentes (former sur le rôle des divers interlocuteurs)
- non respect du travail effectué

> Effets sur la santé

- dermatoses irritatives
- dermatoses et eczémas (RG 65)
- maladies de l'appareil respiratoire d'origine allergique (RG 66)
- irritation respiratoire
- irritation oculaire
- syndrome psycho-organique, syndrome ébriété des solvants (RG 84)
- syndrome d'intolérance aux odeurs
- RG 43
- pathologies liées à un AES
- réaction aiguë à un facteur de stress
- stress lié aux conflits d'objectifs
- troubles névrotiques liés à un sentiment de dévalorisation



Tenue de travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- combinaison ou veste et pantalon (imprégnation par les produits manipulés)
- tenue personnelle souvent portée (salissures des tenues)

> Nuisances (préventions)

- **salissures des tenues, imprégnation par les produits manipulés** (faire fournir une tenue de travail adaptée par l'entreprise, en changer fréquemment et les faire entretenir par l'entreprise, mettre à disposition des vestiaires à double compartiment)

> Effets sur la santé

- facteur accidentogène

● SANTE ET TRAVAIL

Il existe une **grande disparité des conditions de travail**.

Les employeurs sont majoritairement des entreprises intervenantes. **Le plan de prévention** s'impose.

Les changements d'employeurs au gré des contrats et des marchés ont pour corollaire de **compliquer le suivi médico-professionnel effectué par les services de Santé au Travail des métropoles**.

Le faible niveau socio-culturel des salariés et leur isolement les exposent au harcèlement.

● CONCLUSION

Le service de nettoyage est très féminisé et est de plus en plus externalisé. Cela a pour effet d'augmenter les contraintes de temps et l'exclusion du salarié. Le décalage des horaires accroît l'isolement, d'où l'expression de "salarié invisible".

Fiche-résumé issue de la **Fiche Médico-Professionnelle Nettoyeur**
le 23/06/2008, consultable sur <http://www.fmpcisme.org>